



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

20470-F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS
UNIES POUR L'AFRIQUE

Distr.
LIMITEE

PPD.261(SPEC.)
14 décembre 1993

Original: FRANCAIS



R A P P O R T

Première réunion de suivi sur
la mise en oeuvre du programme
sous-régional de la deuxième
Décennie du Développement
Industriel de l'Afrique (DDIA)
pour l'Afrique du Nord*

Tunis, Tunisie,
22-26 novembre 1993

* Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	1
I. Participation	1
II. Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion	1
III. Point 2 de l'ordre du jour: Organisation de la réunion	5
IV. Point 3 de l'ordre du jour: Présentation du programme sous-régional de la 2e DDIA pour l'Afrique du Nord	7
V. Point 3a de l'ordre du jour: Situation du secteur manufacturier	7
VI. Point 3b de l'ordre du jour: Adaptation du programme sous-régional et proposition d'un programme d'action	8
VII. Point 3c de l'ordre du jour: Plan de mise en oeuvre	10
VIII. Point 3d de l'ordre du jour: Promotion, coordination, suivi et évaluation	11
IX. Point 4 de l'ordre du jour: Présentation du document de la CEA "Priorities et coopération sous-régionales en matière de développement industriel dans le cadre de la 2e DDIA"	11
X. Point 5 de l'ordre du jour: Question diverses	13
XI. Point 6 de l'ordre du jour: Date et lieu de la prochaine réunion	14
Annexe I: Liste des participants	15
Annexe II: Programme de travail	24

INTRODUCTION

1. La première réunion sous-régionale de suivi sur la mise en oeuvre du Programme sous-régional de la deuxième Décennie du développement Industriel de l'Afrique (DDIA) pour l'Afrique du Nord organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en collaboration avec le Gouvernement Tunisien et l'Union du Maghreb Arabe (UMA), s'est tenue à Tunis (Tunisie) du 22 au 26 novembre 1993.

2. La réunion a été organisée à la demande de la dixième Conférence des Ministres Africains de l'Industrie (CAMI), afin d'examiner le Programme de la deuxième DDIA pour l'Afrique du Nord, d'identifier les priorités sous-régionales et nationales et d'élaborer un plan stratégique d'exécution comportant une série intégrée de mesures hautement prioritaires et fondé sur une approche permettant une mise en oeuvre échelonnée au cours de la Décennie.

I. PARTICIPATION

3. Les pays ci-après étaient représentés à la réunion par des délégués provenant à la fois des secteurs public et privé: Algérie, Egypte, Jamahiriya Arabe Libyenne, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

4. Les représentants des organisations sous-régionales et inter-gouvernementales suivantes participaient également à la réunion: UMA et Union Arabe du Fer et de l'Acier (UAFA).

5. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a participé à la réunion.

6. La liste des participants figure en annexe 1.

II. Point I de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

7. La séance d'ouverture de la réunion a été présidée par Son Excellence Monsieur Salah Hamdi, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'économie nationale chargé du commerce. La première allocution a été prononcée par le Coordonnateur de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique à l'ONUDI. Celui-ci a présenté au Gouvernement Tunisien, au nom du Directeur général de l'ONUDI, ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation de l'ONUDI et à tous les participants depuis leur arrivée en Tunisie.

8. Il a remercié plus particulièrement le Ministre de l'économie Nationale pour avoir marqué son accord au nom du Gouvernement Tunisien pour la tenue à Tunis de la première réunion sous-régionale consacrée au suivi de la mise en oeuvre du Programme sous-régional de la deuxième DDIA pour l'Afrique du Nord.

9. Il a rappelé que la réunion se tenait à l'aube de la nouvelle période de la DDIA couvrant les années 1993 à 2002 et au lendemain de la onzième réunion de la CAMI qui avait eu lieu en République de Maurice du 31 mai au 3 juin 1993. La Conférence avait adopté des résolutions et des mesures concrètes telles que résumées dans ce qui est connu désormais comme la Déclaration de Maurice sur le redressement et le développement industriels accélérés de l'Afrique dans le contexte de la deuxième DDIA.

10. Il a souligné que le monde et en particulier l'Afrique connaissaient des bouleversements économiques, politiques et sociaux de fin de siècle et de millénaire sans précédent. Il a mis en exergue les implications des changements fondamentaux qui se sont opérés dans le monde et ceux en cours en Afrique sur les efforts d'industrialisation des pays africains. Il a mentionné notamment la création dans le monde de grands ensembles économiques, à savoir le renforcement de la construction de l'Europe, la mise en place de la zone de libre échange d'Amérique du Nord et la création de la zone commerciale Asie-Pacifique. L'une des principales conséquences de ces bouleversements était le fait que les capitaux qui jadis pouvaient prendre le chemin de l'Afrique étaient détournés vers d'autres destinations, surtout vers l'Europe de l'Est et l'Asie du Sud-Est. Ce qui était vrai des capitaux productifs l'était également de l'assistance technique.

11. Il a noté que de leur côté, les pays africains confrontés à de très sérieux problèmes économiques s'étaient lancés dans des programmes d'ajustement structurel et que la plupart des bailleurs de fonds conditionnaient leur intervention à un accord avec le groupe Fonds Monétaire/Banque Mondiale sur de tels programmes. Ces derniers, bien qu'appliqués au niveau national ne manquaient pas d'influencer les efforts tendant à l'intégration économique sous-régionale et régionale en Afrique.

12. Le Représentant de l'ONUDI a souligné que ces problèmes étaient constamment au centre des préoccupations de son organisation et avaient été pris en compte pour l'élaboration de la documentation pour la réunion. Le choix des thèmes proposés à la réunion avait été le fruit d'une mission de collecte des données et informations dans les pays membres de la sous-région et auprès des organisations sous-régionales.

13. La démarche proposée pour les travaux de la réunion s'articulait autour de deux thèmes. Le premier thème avait trait aux rôles respectifs de l'Etat et du secteur privé dans le développement industriel et l'intégration régionale. La définition du rôle de l'Etat et de celui des opérateurs économiques à savoir: promoteurs, investisseurs, entreprises, associations professionnelles, institutions financières avait pris une importance capitale du fait du retrait quasi total de l'Etat, des fonctions d'investissement directement productif et de gestion d'entreprises. Le désengagement de l'Etat de ces fonctions particulières ne signifiait pas que son rôle ait diminué. Au contraire, l'Etat devait jouer un rôle majeur dans la recherche et la mise en place des conditions nécessaires et indispensables à la création de nouvelles entreprises et à la dynamisation du secteur industriel.

14. Quant au secteur privé, son rôle jusqu'à présent, avait été plutôt limité non seulement pour des raisons liées à l'environnement mal adapté mais aussi à cause des faiblesses internes. Ce secteur devrait désormais bénéficier du soutien nécessaire pour lui permettre de jouer un rôle moteur dans le développement industriel. Cette redéfinition des rôles ne pourrait entraîner des résultats concrets que, si une concertation et une coopération franches et étroites étaient développées et constamment entretenues entre ces partenaires d'un même effort de développement économique. L'ONUDI contribue à cette coopération grâce à l'assistance qu'elle apporte aux pays africains dans le cadre de son programme relatif à la gestion stratégique du développement industriel. La coopération économique sous-régionale, qui avait été jusqu'alors tributaire de la volonté politique des Etats, devrait désormais s'appuyer sur les associations professionnelles sous-régionales existantes ou à mettre en place et devant servir de points focaux d'un réseau d'opérateurs économiques pouvant contribuer à la rationalisation de l'activité de production dans la sous-région.

15. Le deuxième thème concerne la priorité qui doit être accordée dans l'immédiat et en vue de la mise en oeuvre du Programme sous-régional de la deuxième DDIA pour l'Afrique du Nord, à toutes les mesures nécessaires pour améliorer l'environnement légal, réglementaire, institutionnel et physique dans lequel opèrent les entreprises. Ces mesures viseraient à assurer une meilleure utilisation du tissu industriel existant, en comblant les lacunes constatées dans les domaines tels que l'harmonisation des politiques économiques et industrielles en particulier, la compétitivité des produits, l'exploitation des perspectives de développement à long terme, l'information industrielle, le fonctionnement des organisations professionnelles, la sous-traitance, la maintenance et la normalisation.

16. Les possibilités limitées des Etats et des organisations sous-régionales ainsi que les orientations des réformes économiques engagées laissent penser que le succès du Programme de la deuxième DDIA dépendra du degré d'implication des opérateurs industriels et des capitaux privés.

17. Le représentant de l'ONUDI a conclu en soulignant qu'à l'époque actuelle de mondialisation de l'économie, l'Afrique se trouve interpellée par un défi fondamental qu'elle doit relever sous peine de manquer à jamais le train du développement. Il s'agit pour l'Afrique de réussir une triple transition: une transition vers la démocratie politique permettant la mise en place d'institutions de nature à favoriser le développement; un passage organisé vers l'économie de marché; une transition vers la compétitivité au niveau international grâce à la maîtrise et à l'innovation technologiques.

18. Le représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a donné lecture du message de Monsieur Layashi Yaker, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA.

19. Dans son message, le Secrétaire exécutif de la CEA a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a remercié le Gouvernement Tunisien d'avoir bien voulu abriter la réunion. Il a indiqué que la résolution I(X) adoptée par la Dixième réunion de la CAMI avait lancé un appel aux pays africains, aux organisations intergouvernementales et aux institutions internationales de coopération bilatérale et multilatérale pour qu'ils prennent des mesures adéquates permettant d'assurer la mise en oeuvre du programme de la deuxième décennie et pour qu'ils donnent priorité à la mobilisation de leurs propres ressources financières en vue de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des projets sous-régionaux et multinationaux.

20. Il a par ailleurs indiqué les domaines prioritaires identifiés par les pays de la sous-région de l'Afrique du Nord, en collaboration avec les organisations sous-régionales et a fait le constat de l'échec de la première Décennie et surtout de l'intégration industrielle.

21. Le Secrétaire exécutif de la CEA a également souligné les effets négatifs de la crise socio-économique et du sur-endettement des économies africaines qui nécessite la mise en place de mesures incitatives et des mécanismes permettant au secteur privé de jouer pleinement son rôle dans la coopération industrielle sous-régionale et régionale.

22. Pour conclure, le secrétaire exécutif de la CEA a exhorté les participants à formuler des propositions aux Etats membres et aux organisations sous-régionales pour le renforcement de la coopération sous-régionale et régionale et a souhaité plein succès à leurs travaux.

23. Le Représentant Résident du PNUD à Tunis a remercié les organisateurs d'avoir bien voulu l'associer à cette réunion sous-régionale du suivi sur la mise en oeuvre du programme de la deuxième DDIA et a tenu à exprimer ses félicitations chaleureuses au Gouvernement Tunisien pour l'organisation de cette rencontre.

24. Après avoir souligné les difficultés en matière d'identification des priorités et de planification de la coopération sous-régionale, le Représentant Résident du PNUD a demandé aux participants de garder à l'esprit qu'en matière de développement, toutes les énergies doivent être canalisées et orientées vers la recherche et la mise au point des solutions les plus adaptées aux réalités locales, régionales et internationales. Il a également rappelé aux participants qu'ils auront à réexaminer les voies et moyens pour améliorer la compétitivité internationale des produits de la sous-région, à préciser les rôles de l'Etat et du secteur privé en tant que partenaires d'un même effort de développement, à placer le Programme de la deuxième DDIA dans une approche intégrée engloant les nombreuses et autres priorités et programmes adoptés par les Etats membres, et à prévoir les mesures de sauvegarde et de protection.

25. Avant de conclure, le Représentant Résident du PNUD a une fois de plus rappelé aux participants que leur tâche serait d'établir un plan stratégique d'exécution du Programme qui identifierait et hiérarchiserait les priorités.

26. Le Représentant de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) a, dans son allocution, remercié l'ONUDI, la CEA et l'UMA d'avoir bien voulu choisir la ville de Tunis pour abriter cette importante réunion qui se tient à un moment où l'économie mondiale traverse des bouleversements importants et où les pays de l'Afrique du Nord connaissent des mutations profondes caractérisées par la libéralisation de leurs économies, l'encouragement de l'initiative privée et la mise en place des premières structures de l'Union Magrebine.

27. Le Représentant de l'UTICA a rappelé qu'en Tunisie, l'ouverture économique qui a commencé au début des années 70, s'est consolidée en 1986 et 1987 par la mise en place d'un programme d'ajustement structurel avant d'ajouter que le secteur public a, à cet effet, pris la décision de ne plus investir dans certains domaines et de procéder à la cession de certains de ses actifs.

28. Il a indiqué que ces mesures ainsi que la refonte totale de la législation économique et financière avaient permis à l'investissement privé de devenir en quelques années le vrai moteur de l'économie tunisienne. Il a également fait l'historique du processus d'industrialisation en Tunisie qui a commencé dans les années 60 par la construction des filières industrielles de base.

29. Le Représentant de l'UTICA a estimé que la mise en oeuvre du Programme de la deuxième DDIA permettra le renforcement de la complémentarité et de l'intégration économique aux niveaux sous-régional et régional avant de conclure en souhaitant plein succès aux travaux de la réunion.

30. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur Salah El Hamdi, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'économie nationale chargé du commerce, a souligné les problèmes et les défis auxquels sont confrontés les pays africains en général et ceux de la sous-région d'Afrique du Nord en

particulier. Il a évoqué également les causes de l'échec de la première DDIA, à savoir les problèmes extérieurs notamment les effets de la dette, les effets de la sécheresse qui a sévi lors de la décennie, et la faiblesse des échanges entre les pays.

31. Les programmes de restructuration industrielle qui ont été mis en place ont abouti à des résultats différents suivant les pays. Il faudrait cependant, poursuivre les efforts dans ce domaine afin de renforcer les moyens d'action d'autant que certains pays ont enregistré des résultats encourageants.

32. Au niveau sous-régional, le Secrétaire d'Etat a indiqué qu'il est nécessaire de renforcer la coopération afin que la deuxième DDIA n'échoue pas et qu'elle permette d'atteindre l'autosuffisance au plan économique et de densifier le tissu industriel et les échanges entre les pays.

33. Afin d'intensifier ces échanges et de réaliser l'intégration industrielle il est nécessaire de donner une importance accrue à l'information industrielle et économique. Il est utile aussi de favoriser les rencontres entre producteurs et commerçants, les échanges d'expériences ainsi que la coopération horizontale (Sud-Sud), sans négliger la coopération internationale dans le cadre du nouvel ordre économique, par exemple des accords du GATT et de l'Uruguay Round.

34. En conclusion, le Secrétaire d'Etat a souhaité plein succès aux travaux de la réunion et un séjour agréable en Tunisie aux participants.

III. Point 2 de l'ordre du jour: Organisation de la réunion

35. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion a examiné les questions suivantes:

a) Election du Président, du Vice-Président et du Rapporteur

36. La réunion a élu à l'unanimité le bureau suivant:

Président: Tunisie
M. M'Hammed Chaouch
Directeur Général de l'industrie
Ministère de l'économie nationale

Vice-Président: Egypte
M. Abdel Latif Mahmoud
Sous-Secrétaire au Ministère de l'industrie
Coopération industrielle avec les pays étrangers

Rapporteur: Algérie
M. Ourdane Rachid
Directeur de la Coopération industrielle
Ministère de l'industrie et des mines

b) Adoption de l'ordre du jour

37. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la réunion

2. Organisation de la réunion

- Election du Président, Vice-Président, Rapporteur;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Organisation des travaux.

3. Présentation et discussion du document intitulé:

"Mise en oeuvre du Programme sous-régional de la deuxième DDIA pour l'Afrique du Nord (document PPD.252 (SPEC))"

a) Situation du secteur manufacturier (chapitre I);

b) Adaptation du Programme sous-régional et proposition d'un programme d'actions (chapitre II);

c) Plan de mise en oeuvre (chapitre III);

d) Promotion, coordination, suivi et évaluation (chapitre IV).

4. Présentation et discussion du document intitulé: "Priorités et coopération sous-régionale en matière de développement industriel dans le cadre de la deuxième DDIA" (ECA/IHSD/IPPIIS/027/93)

5. Questions diverses

6. Date et lieu de la deuxième réunion de suivi

7. Adoption du rapport de la réunion

8. Clôture de la réunion

38. Le Président a remercié les participants pour la confiance qui lui avait été faite et souhaité que les résultats des travaux soient le fruit de la participation active de tous. Il a souligné que la réunion était très importante pour développer un programme réaliste pour la sous-région et demandé que des recommandations soient formulées et adoptées pour que les travaux de la réunion ne restent pas lettre morte. Il a insisté sur la nécessité de traiter les différentes questions soumises à la réunion avec un maximum de franchise.

c. Organisation des travaux

39. La réunion a adopté le programme de travail figurant en annexe 2.

IV. Point 3 de l'ordre du jour: Présentation du programme sous-régional de la deuxième DDIA pour l'Afrique du Nord

40. Le Coordonateur de la DDIA a mis en exergue les grandes lignes du document de travail ainsi que sa portée. Il a notamment esquissé le plan de mise en oeuvre du programme lequel comprend des mesures concrètes soumises à l'examen de la réunion.

V. Point 3a de l'ordre du jour: Situation du secteur manufacturier

41. Ce point a été présenté par le consultant de l'ONUDI sur la base du chapitre I du document de travail. Il a mis l'accent sur la structure et les performances de ce secteur ainsi que les contraintes auxquelles il est soumis. Il a par ailleurs souligné les atouts de ce secteur.

42. Les performances du secteur ont été analysées pour les différents sous-secteurs qui le composent à savoir:

- l'agro-alimentaire;
- le textile et le cuir;
- la sidérurgie et la métallurgie;
- les constructions métalliques, mécaniques et électriques;
- les matériaux de construction;
- les industries chimiques et plastiques;
- les industries pharmaceutiques.

43. Au cours de la discussion qui a eu lieu, les participants ont remercié l'ONUDI pour la qualité du document et ont proposé les enrichissements suivants:

i) intégrer des contraintes:

- exogènes, notamment celles relatives aux implications des négociations du GATT et des relations des pays de la sous-région avec l'Union Européenne;
- internes, notamment le coût des facteurs (énergie, aménagement des zones industrielles, ...), le développement des ressources humaines, l'insuffisance des ressources financières, le coût élevé du crédit pour les PME et le poids de la fiscalité;

ii) mettre davantage l'accent sur le développement du secteur privé, et les contraintes spécifiques auxquelles il fait face, en particulier:

- difficultés d'acquisition de terrain pour investir;
- complications et lourdeurs bureaucratiques;
- taux d'intérêt élevés;
- difficultés d'accès au financement;

- coût élevé de l'énergie notamment l'électricité et le pétrole et des matières de base importées.
- iii) collecter et échanger l'information sur le marché de la sous-région qui est actuellement insuffisante et évaluer ce marché;
- iv) proposer une méthode d'évaluation des performances du secteur mettant en exergue les flux physiques;
- v) utiliser des données statistiques permettant de comparer la situation et l'évolution du secteur industriel dans la sous-région avec celles d'autres sous-régions et pays;
- vi) mettre l'accent sur le contrôle de la qualité des produits suivant des standards internationaux;
- vii) harmoniser les normes et standards utilisés par les pays de la sous-région;
- viii) apporter des solutions au problème du financement des échanges commerciaux entre les pays de la sous-région;
- ix) relever la faiblesse du transfert et de la maîtrise de la technologie dans la sous-région;
- x) mettre en exergue la non-libre circulation des biens, des capitaux et des personnes entre les pays, laquelle entrave les échanges et perdure malgré l'existence de textes adoptés pour résoudre ce problème;
- xi) inclure dans le tableau 5 le sous-secteur des matériaux de construction dont l'importance est reconnue pour la sous-région;
- xii) souligner la relation entre l'industrialisation et l'endettement;
- xiii) souligner les problèmes liés à la concentration industrielle.
- xiv) ventiler le taux d'utilisation de la capacité installée par sous-secteur, afin de mieux en appréhender les faiblesses; il est donc demandé à chaque pays de transmettre à l'ONUDI les informations sur la production physique par sous secteur et en particulier les capacités installées et leur utilisation.

VI. Point 3b de l'ordre du jour: Adaptation du Programme sous-régional et proposition d'un programme d'actions

44. Ce point a été présenté par le consultant de l'ONUDI sur la base du Chapitre II du document de travail.

45. Il a rappelé le lien entre la première et la deuxième DDIA, analysé brièvement les résultats de la première DDIA, et insisté sur l'analyse critique du programme contenu dans le rapport du 7 octobre 1990 ainsi que le climat de la coopération sous-régionale. Il a poursuivi, par un bref rappel de la stratégie de la deuxième DDIA, la présentation de l'adaptation et la

consolidation du programme sous-régional de l'Afrique du Nord (PSRAN) ainsi que du programme d'actions détaillé qui précise pour chacune des 21 actions proposées, les objectifs, les résultats, la responsabilité, les bénéficiaires, et la durée.

46. Cette présentation a été suivie d'un débat intense et fructueux qui a donné lieu aux propositions et enrichissements ci-après:

- i) vulgariser au niveau de la sous-région les différentes méthodes d'approche développées par l'ONUDI, notamment la méthode d'analyse des secteurs industriels, l'approche programmatique, l'approche micro/macro et la gestion stratégique du développement industriel;
- ii) inclure dans les nouveaux créneaux à promouvoir, l'industrie des fibres synthétiques dont les matières premières existent dans la sous-région et qui constituent l'un des intrants principaux importés;
- iii) revoir la partie du texte relative aux structures et institutions de l'UMA sur la base des informations fournies par son représentant;
- iv) mettre davantage l'accent sur le renforcement et le développement du secteur privé qui constitue l'un des piliers du développement industriel à l'heure actuelle; dans ce cadre, il est recommandé d'encourager et multiplier les contacts entre les représentants d'associations d'hommes, d'affaires, de chambres de commerce et de l'industrie pour intensifier la coopération et le partenariat dans la sous-région;
- v) développer et renforcer le secteur des exportations qui est primordial pour les pays, car il est générateur de devises et contribue à l'allègement de la dette;
- vi) identifier de nouveaux créneaux porteurs pour stimuler l'exportation et faciliter l'intégration des pays de la sous-région à l'économie mondiale dans des conditions de compétitivité;
- vii) développer et mettre en place un réseau de banques de données industrielles et technologiques pour favoriser les échanges entre les pays de la sous-région;
- viii) développer le marketing des produits de la sous-région, en particulier par l'organisation de foires et salons sous-régionaux;
- ix) regrouper, le cas échéant, les actions proposées dans le programme par centre d'intérêt et par priorités;
- x) inclure dans les priorités du programme d'action les industries des matériaux de construction, du textile, du cuir et de la chaussure, ainsi que les agro-industries, qui permettent de satisfaire les besoins des populations;
- xi) harmoniser les politiques industrielles en vue de renforcer la coopération et l'intégration sous-régionales.

47. En outre, la réunion a été informée par le représentant de l'Union arabe pour le fer et l'acier (UAFA) des activités entreprises par son organisation dans les pays arabes.

48. La réunion a été également informée de l'expérience tunisienne en matière de promotion du secteur privé, notamment grâce à l'allégement des procédures administratives.

49. Les participants ont souhaité le renforcement et le développement des relations directes entre l'ONUDI et le secteur privé.

VII. Point 3c de l'ordre du jour: Plan de mise en oeuvre

50. Ce point qui a également été présenté par le consultant, correspond au chapitre III du document de travail. Il traite des aspects suivants:

- approche méthodologique préconisée;
- déroulement des actions proposées dans le programme en trois phases (préparatoire, consolidation et expansion);
- modalités de mise en oeuvre par les pays, les organisations sous-régionales, les organisations internationales et les opérateurs économiques.

51. Au cours de la discussion relative à ce point certains participants ont émis des réserves sur la viabilité des projets d'investissements qui n'ont connu aucun début réalisation et ont proposé leur suppression.

52. Après un long débat, la réunion a décidé que les projets d'investissement en cours de réalisation soient poursuivis et leurs études de faisabilité actualisées; pour ceux non encore démarrés, il convient de consulter les gouvernements sur leur maintien ou leur suppression; quant aux projets d'appui, il est recommandé de les poursuivre.

53. La réunion a en outre fait les observations suivantes:

- i) inclure au niveau du point III 3A:
 - la recherche - développement;
 - la coopération entre les pays de la sous-région.
- ii) au niveau du point III 3C, étant donné que le cinquième cycle de programmation du PNUD (1992-1996) a déjà démarré, et qu'il n'est plus possible d'en obtenir des ressources financières, il sera nécessaire de prévoir de telles ressources pour le prochain cycle pour financer le programme de la deuxième DDIA.

54. Les participants ont souligné la nécessité pour les pays de la sous-région de prendre des mesures concrètes pour traduire davantage dans les faits, leur volonté politique de promouvoir et renforcer la coopération et l'intégration économique.

55. Ils ont également mis l'accent sur la nécessité de rechercher des nouvelles sources et possibilités de financement pour ce programme en plus du système des Nations Unies. A cet égard ils ont proposé que l'ONUDI devrait jouer un rôle de catalyseur dans la mobilisation de telles ressources.

56. La réunion a insisté sur la nécessité pour les pays de mettre en place dans les meilleurs délais possibles les comités nationaux conformément aux décisions de la CAMI.

VIII. Point 3d: de l'ordre du jour promotion, coordination, suivi et évaluation

57. Ce point, correspondant au chapitre IV du document de travail présenté par le consultant traite des aspects suivants:

- les actions de promotion et de vulgarisation du programme aux fins de mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en oeuvre;
- la coordination et le suivi des actions prévues dans le programme aux niveaux national, sous-régional et international;
- les moyens d'évaluation des résultats des actions à mener.

58. A l'issue de la discussion de ce point les remarques et propositions suivantes ont été faites:

- i) afin de faciliter le suivi et la coordination du programme au niveau national il faudrait revoir les structures proposées en s'appuyant sur les structures existantes dans les pays;
- ii) explorer toutes les sources de financement, en particulier le Fonds européen de développement (FED), les différents fonds arabes, les diverses banques de développement, les institutions bilatérales d'aide au développement, l'épargne locale. A cet égard mention a été faite de l'initiative qu'a constituée la conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique;
- iii) il a été proposé que l'ONUDI envoie des brochures de vulgarisation de la deuxième DDIA aux différents pays de la sous-région;
- iv) il a été également demandé à l'ONUDI de proposer aux pays, à l'usage des Comités nationaux et sous-régionaux, un plan type d'élaboration des rapports d'évaluation et de consolidation à fin d'en uniformiser la présentation et d'en faciliter l'exploitation.

IX. Point 4 de l'ordre du jour: Présentation du document intitulé "Priorité et coopération sous-régional en matière de développement industriel dans le cadre de la deuxième DDIA (ECA/IHSD/IPPIS/027/93)

59. Le représentant de la CEA a présenté le document intitulé: "Priorité et coopération sous-régionale en matière de développement industriel dans le cadre de la deuxième DDIA (ECA/IHSD/IPPIS/027/93).

60. Il a indiqué que le document avait été élaboré sur la base des informations disponibles à la CEA et celles recueillies au cours de la mission réparatoire effectuée dans certains pays de la sous-région. Le document comprend six parties.

61. La première partie consacrée à l'introduction met l'accent sur les faiblesses structurelles du modèle d'industrialisation prévalant en Afrique et propose de faire du secteur industriel le moteur de la croissance des économies africaines pour la fourniture des moyens de production essentiels à tous les secteurs socio-économiques et par l'utilisation ou le traitement de leur production. Toutefois, malgré les efforts entrepris par les Etats membres, les résultats réalisés dans l'exécution du programme de promotion industrielle intégrée pour la première décennie ont été insuffisants.

62. Il fallait donc procéder à la proclamation d'une deuxième décennie pour palier aux insuffisances et accélérer davantage l'industrialisation de l'Afrique.

63. La deuxième partie du document contient l'historique de la coopération entre les pays de la sous-région. De par sa position géographique, sa population et ses ressources agricoles, halieutiques et minérales, la sous-région devrait pouvoir développer la coopération et l'intégration industrielles.

64. Le représentant de la CEA a par ailleurs indiqué que le niveau d'industrialisation de la sous-région de l'Afrique du Nord était relativement élevé et que la part du secteur manufacturier dans le PIB, avait pratiquement doublé en 1990 et en 1991. Il a en outre fait remarquer que la coopération économique dans la sous-région était plutôt caractérisée par la prépondérance des activités bilatérales. Néanmoins, des efforts ont été entrepris par les pays du Maghreb pour la mise en place d'un sous-ensemble politico-économique et des instruments institutionnels. De même, la ligue des Etats arabes a mis des structures à la disposition des pays de la sous-région pour leur coopération et intégration économique.

65. Au niveau national, tous les pays de l'Afrique du Nord s'étaient dotés de mécanismes leur permettant de promouvoir la coopération industrielle sous-régionale. Mais la contribution de tous ces mécanismes n'avait pas atteint les espérances attendues.

66. Le chapitre III revêt une importance capitale pour la réunion car il permet aux pays membres d'être informés des priorités et projets répartis aux niveaux national et sous-régional.

67. Les rôles des secteurs public et privé sont complémentaires. Cependant avec les derniers événements dans le monde politico-économique, le secteur privé devra désormais jouer un rôle prépondérant dans le développement industriel en se basant sur les acquis du secteur public.

68. Concernant le chapitre IV, le représentant de la CEA a indiqué que le document présenté par l'ONUDI s'était déjà étendu largement sur les stratégies et politiques nationales et sous-régionales de mise en oeuvre et des priorités de la Décennie. Cependant, le présent document souligne, en particulier la similitude des objectifs adoptés par les pays de la sous-région.

69. Le chapitre V est consacré à l'analyse des principales contraintes, notamment les déficiences structurelles, l'insuffisance des capacités technologiques et entrepreneuriales, l'insuffisance de ressources financières, l'insuffisance d'infrastructures physiques et institutionnelles et les contraintes de souveraineté.

70. Le chapitre VI relatif aux conclusions et recommandations met un accent particulier sur quatre mesures principales. Premièrement la mise en place des commissions nationales avec des programmes bien détaillés comportant des actions à réaliser aussi bien sur le plan national que sous-régional. Deuxièmement, l'élaboration et la signature d'une convention d'encouragement et de protection réciproque des investissements entre les pays de la sous-région. Troisièmement, l'adoption d'une nouvelle approche qui consisterait à concevoir une politique de coopération multidimensionnelle, appropriée et durable. Cette approche qui impliquerait une volonté réelle entre tous les partenaires associés à cette coopération devrait pousser ceux-ci à dépasser leurs intérêts nationaux pour l'adoption d'une politique commune. Quatrièmement, les institutions financières de développement et de coopération de la sous-région devront coordonner leurs efforts en ce qui concerne les investissements pour la mise en oeuvre de projets sous-régionaux qui peuvent nécessiter beaucoup de capitaux pour être à la portée d'un seul pays.

71. Au cours de la discussion qui a suivi la présentation, la réunion a relevé la disparité de certaines statistiques contenues dans les deux documents. Elle a, en particulier, demandé que les données sur la population, l'agriculture et la performance du secteur manufacturier soient revues et mises à jour.

72. Compte tenu du manque d'informations et de données sur le Soudan ou la mission préparatoire n'a pas pu se rendre, un représentant de ce pays a fourni les dernières informations qui doivent être intégrées dans le document final.

73. De même, il a été demandé de revoir la partie du texte relative aux structures et institutions de l'UMA sur la base des informations fournies par son représentant.

74. Au titre des recommandations, l'accent a été mis sur le rôle des institutions sous-régionales de financement des investissements productifs. Des mécanismes doivent être mis en place et des efforts entrepris au niveau des Etats afin d'inciter ces institutions à prendre part dans la promotion du secteur privé, en particulier de la petite industrie.

75. La réunion a demandé la suppression des expressions "Nationalisme étroit et Nationalisme exacerbé". Elle a reconnu la complémentarité des deux documents (ONUDI et CEA) et a souhaité qu'ils soient fusionnés.

X. Point 5 de l'ordre du jour: Questions diverses

76. L'importance de la journée de l'industrialisation en Afrique (20 novembre) ainsi que le thème de cette année "le transfert de technologies et de l'ingénierie" et la manière dont cette journée est généralement organisée ont été rappelés à la réunion.

77. La réunion a demandé que les documents de travail soient transmis à temps aux participants afin qu'ils en prennent connaissance avant les réunions.

XI. Point 6 de l'ordre du jour: Date et lieu de la prochaine réunion

78. Après une longue discussion sur ce point de l'ordre du jour, la réunion a décidé que l'ONUDI, en collaboration avec la CEA et l'OUA, engage des consultations avec les pays membres pour l'accueil de la prochaine réunion de suivi et la détermination de la date de celle-ci avant la douzième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'industrie et de la réunion du Comité des dix.

79. La réunion a examiné la procédure d'envoi du rapport final et des deux documents de travail aux gouvernements des pays membres. Elle a décidé que lesdits documents soient envoyés directement aux gouvernements par l'ONUDI. Les gouvernements devraient envoyer leurs observations à l'ONUDI, la CEA et l'OUA. Ces dernières les intégreraient dans le rapport de suivi de la mise en oeuvre du programme de la DDIA qui sera présenté au Comité des dix, au Comité inter-gouvernemental d'experts puis à la Conférence des Ministres africains de l'Industrie. Entre temps, il a été demandé aux participants d'en informer leurs gouvernements respectifs.

80. Les participants ont remercié l'ONUDI et la CEA d'avoir invité le secteur privé à participer à la réunion et ont recommandé que la même approche soit reconduite pour les prochaines réunions. Ils ont recommandé que dans toute la mesure du possible, les réunions sous-régionales soient organisées en marge de manifestations économiques et commerciales telles que les foires et expositions afin d'intéresser davantage le secteur privé aux dites réunions.

81. La réunion a demandé à l'ONUDI d'encourager et renforcer les associations nationales d'hommes d'affaires et les fédérations professionnelles sous-régionales.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

PAYS/COUNTRIES

Algérie/Algeria

1. Mr Belkacem Rabah Mohamed
Directeur Prospective Industrielle
Ministère Industrie et Mines
Immeuble Le Colisée, Rue Ahmed Bey
Alger, Algérie
Tel.: 602129 poste 331
Telex: 66190
2. M. Ourdane Rachid
Directeur de la Coopération Industrielle
Ministère de l'Industrie et des Mines
Immeuble Le Colisée, Rue Ahmed Bey
Alger, Algérie
Tel.: 602129
Telex: 66190

Egypte/Egypt

1. Mr. Abdel Latif Mahmoud
Under-Secretary
GOFI - Ministry of Industry
6, Khalil Agha - Garden City
Cairo, Egypt
Tel.: 3553651
Fax: 3544984
Telex : 23389 UN Cairo
2. Mr. Mohamed Samir K.H Ramadan
Engineer
Federation of Egyptian Industry
Nasr City, Industrial Zone
P.O Box 365
Cairo, Egypt
Tel.: 2605041/43
Fax: 2622221
Telex: 93608 Kamsr UN Cairo
3. Mr. Hegazy Faisal
Planning Coordinator
Social Fund for Development
3 Malek ElAfdal Zamalek
Hussein Hegazi Street, off Kasr El Aini Street
Cairo, Egypt
Tel.: 3540077, 3559877
Fax: 3550628
Telex: 3030892

4. Mr. Hassan Shaarawi
 Manager
 Enterprise Development Programme
 Social Fund for Development
 3 Malek ElAfdal Zamalek
 Hussein Hegazi Street, off Kasr El Aini Street
 Cairo, Egypt
 Tel.: 3540077, 3559877
 Fax: 3550628
 Telex: 3030892

LIBYE/LIBYA

1. Mr. Jarnaz Kamel
 Chairman
 Exective Board For Industrial Projects
 Ministry of Industry
 Tripoli, Libya
 Tel.: 803722
 Fax: 804471/72
2. Mr. El Darbak Muftah
 Organization Department Director
 Ministry of Industry
 Tripoli, Libya
 Tel.: 051 - 28375- 28300
 Fax : 051- 29847
 Telex : 30136

Maroc/Morocco

1. M. El Ghissassi Azzeddine
 Chef de la Division de la Planification Industrielle
 Ministère du Commerce et de l'Industrie
 1, Place de Sefrou
 Hassan, Rabat
 Maroc
 Tel.: 705227

Mauritanie/Mauritania

1. M. Hamadi Ould Meimou
 Directeur de l'Industrie
 Ministère des Mines et de l'Industrie
 BP 387
 Immeuble du Gouvernement
 Nouakchott, Mauritanie
 Tel.: (222) (2) 57266
 Fax: (222) (2) 53582

SOUDAN/SUDAN

1. Mr. Abdel Hafiz Mohamed Salih
Director-General
Industrial Production Department
Ministry of Industry and Commerce
P.O. Box 2184
Khartoum, Sudan
Tel.: 71 807

2. Mr. Ahmed Iz: larab Yousif
Director- General
Sudanese Chambers of Industries Association
P.O. Box 2565
Khartoum, Soudan
Tel.: 45 17 17, 45 17 18-19
Fax : 45 17 20

Tunisie/Tunisia

1. M. M'Hamed Chaouch
Directeur Général de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis

2. M. Mohamed Mansour
Sous-Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
Tel.: 289 838
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis

3. Mme. Noura Laroussi
Sous-Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis

4. M. Samir Rekik
Sous-Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis

5. M. Boubaker Abdeljouad
Sous-Directeur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis

6. M. Riahi Mustapha
Chef de Service (Chimie)
Direction Générale de l'Industrie
Tel.: 892 313 Poste 458
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
7. Mr. Jalel Hasnaoui
Chef de Service
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
8. M. Kouki Mohamed
Chef de Service
Industries Mécaniques
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
9. M. Handoun Hamda
Ingénieur Adjoint
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
10. M. M'Ghirbi Chiheb
Ingénieur de travaux
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
11. Mr. Jendoubi Samir
Ingénieur (Compensation)
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
12. Mme. Sellami Wassila
Ingénieur Adjoint
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
13. Mme. Samira Ben Amara
Chef de Service
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis

14. M. Ben Rejeb Riadh
Ingénieur de Travaux
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
15. M. Fessi Mohamed Sahbi
Chef de Service
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
16. M. Jaoua Moez
Ingénieur Principal
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
17. M. Attia Mohamed
Chef de Service
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
18. M. Guetar Taieb
Ingénieur Principal
Chef de Service
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
19. Mme. Monia Jatlaoui
Chef de Service
Ministère de l'Economie Nationale
37, Av. Kheireddine Pacha
Tunis
20. M. Mili Mohamed
Ingénieurs
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
Tel.: 894 559
Tunis
21. M. Grissia Mohamed Faouzi
Ingénieurs
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
Tel.: 894 559
Tunis

22. M. Guezguez Hamdi
Ingénieur
Direction Générale de l'Industrie
Ministère de l'Economie Nationale
Tel. : 892 313 Poste 433
Tunis
23. M. Tlatli Slim
Chef de Département
Attaché à la Direction Générale
Agence de Promotion de l'Industrie (API)
Tunis
24. M. Zalila Mounir
Directeur Principal
Agence de Promotion de l'Industrie (API)
Tunis
25. M. Dallagi Magtouf
Directeur
Elaboration de programmes
Agence de Promotion de l'Industrie (API)
Tunis
26. M. Esseboui Saïd
Direction de Promotion du Monde Arabe - Afrique
Agence de Promotion de l'Industrie (API)
Tunis
27. M. Chawki Abid
Directeur Etudes
Banque International Arabe de Tunisie (BIAT)
Tunis
28. M. Mamoun Bedis
Banque International Arabe de Tunisie (BIAT)
Etudes et Développement
Tunis
29. M. Ben Ayed Chokri
Directeur/Chef de Département
Financement Evaluation et Suivi des Projets Industriel
Banque Tuniso-Koweitienne de Développement (BTKD)
Tunis
30. M. Hasni Mohamed Ali
Directeur
Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)
Tunis
31. M. Karoui Hatem
Chef de Département
Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)
Tunis

32. M. Barhoumi Laabidi
Président Directeur Général
Centre de Matériaux Construction de la
Céramique et Verre (CTMCCV)
Route de Lacagna
1009 EL Ouardia
Tunis
Tel.: 392 300
Fax : 392 460
33. M. Hamdoun Mohamed Fadhel
Centre de Matériaux Construction de la
Céramique et Verre (CTMCCV)
Route de Lacagna
1009 EL Ouardia
Tunis
Tel.: 392 300
Fax : 392 460
34. M. Hassine Abdelkader
Director
Centre de Matériaux Construction de la
Céramique et Verre (CTMCCV)
Route de Lacagna
1009 EL Ouardia
Tunis
35. M. Nouredine Hachicha
Directeur Coopération
Centre Tunisien des Industries Mécaniques (CTMCCV)
Tunis
36. M. Doghri Ezzeddine
Chef de Service
Etudes Suivi des dossiers de Coopération
Centre National du Cuir et de la Chaussur (CNCC)
Tunis
37. Mme. Rezgui Narjes
Chargée d'études Principale
Service Relations Extérieures
INNORPI
Tunis
38. Mme. Mokhtar Nour El Houda
Directeur
Etudes Economiques et Financières
Société Tunisienne de Banque (STB)
Tunis

ORGANISATIONS/ORGANIZATIONS

1. Mr. Adel Hussein
Engineer
Regional Director Cairo Office Arab Iron, Steel Union
Association
Cairo, Egypt
P.O. Box 515 Dokki, Giza
Tel.: 704 790, 716 219
Fax : 704 790

UNION TUNISIENNE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT (UTICA)

1. M. Bouchiba Amor
Président de la Fédélec/UTICA
Président du Groupe TUNELEC S.A
Représentant l'UTICA Centrale Patronale Tunisienne
17, Rue Abderrahman Jaziri
Tunis
Tel. : 791 623
Fax: 782 143
2. M. Aroua Abdellatif
Directeur de l'Industrie à l'Union Tunisienne de l'Industrie du
Commerce et de l'Artisanat
Directeur Département Industrie
103 Av. de la Liberté Tunis le Bélvédère
Tunis
Tel.: 780 366
Fax : 782 143
3. M. Dridi Fethi
103 Av. de la Liberté Tunis le Bélvédère
Tunis
Tel.: 780 366
Fax : 782 143

Union du Maghreb Arabe (UMA)

1. M. Yousfi Mohamed
Expert au Secrétariat Général
26, 27 Rue Okba Agbal
Rabat
Maroc
Tel.: 77 26 76/82
Fax : 77 26 93

SECRETARIAT/SECRETARIAT**Organisation des Nations Unies pour le
Développement Industriel (ONUDI)
United Nations Industrial Development Organization (UNIDO)**

1. Mr. Mundeke Kapepula
Coordinator
Coordination Unit for the IDDA
Vienna
Austria
2. Miss Karin Liebl
Area Programmes Officer
Vienna
Austria
3. Mr. Med. Oudris Benouali
Expert Consultant
Vienna
Austria

**Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)
Economic Commission For Africa (ECA)**

1. Mr. N. Kamara
Industrial Development Officer
Addis Ababa
Ethiopia
2. Mr. P. Demba
Industrial Development Officer
Addis Ababa
Ethiopia

ANNEXE II

PROGRAMME DE TRAVAIL

Lundi, 22 novembre 1993

Matin	08.00 - 09.30	Inscription des participants
	09.30 - 10.30	Séance d'ouverture de la réunion (Point 1 de l'ordre du jour)
	11.30 - 12.00	Organisation de la réunion (Point 2 de l'ordre du jour)
Après-midi	15.00 - 16.15	Présentation du document PPD.252(SPEC.) "Mise en oeuvre du Programme sous-régional de la deuxième DDIA pour l'Afrique du Nord"
	16.15 - 16.30	Pause
	16.30 - 18.00	Suite des travaux (Point 3 de l'ordre du jour)

Mardi, 23 novembre 1993

Matin	09.00 - 10.30	Suite des travaux (Point 3 de l'ordre du jour)
	10.30 - 10.45	Pause
	10.45 - 13.00	Suite de travaux (Point 3 de l'ordre du jour)
Après-midi	15.00 - 16.15	Suite des travaux (Point 3 de l'ordre du jour)
	16.15 - 16.30	Pause
	16.30 - 18.00	Suite de travaux (Point 3 de l'ordre du jour)

Mercredi, 24 novembre 1993

Matin	09.00 - 10.30	Présentation du document ECA/IHSD/IPPIS/027/93, "Priorité et coopération sous-régional en matière de développement industriel dans le cadre de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique
-------	---------------	---

Jeudi, 25 novembre 1993

Journée entière

Rédaction du rapport et recommandations
de la réunionVendredi, 26 novembre 1993

Matin

09.00 - 10.30

Adoption du rapport et recommandations
de la réunion (Point 6 de l'ordre du
jour)

10.30 - 10.45

Pause

10.45 - 12.00

Adoption du rapport et recommandations
de la réunion (Point 7 de l'ordre du
jour (suite))

12.30 - 13.00

Clôture de la réunion (Point 8 de
l'ordre du jour)